

## 202542 - Ses pères et mères croient qu'il n'accomplit pas les prières surrogatoires alors qu'il le fait discrètement pour éviter l'ostentation..Doit il les en informer?

---

### question

Mes père et mère ont l'habitude de me blâmer pour l'irrégularité de ma pratique des prières surrogatoires après les prières obligatoires bien que je le fasse à la maison suite à mon retour de la mosquée. Ils pensent que je ne les accomplis pas du tout et s'empressent à me blâmer. Ce qui m'empêche de leur expliquer cette question, c'est la crainte de l'ostentation. Pourtant je sais que s'ils étaient au courant de ma situation, ils m'encourageraient car j'observe la meilleure pratique.

Que me suggérez vous? Devrais-je continuer de me taire et de supporter leurs attaques ou faudrait il que je leur explique ma pratique en dépit de ma crainte de l'ostentation?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, cacher sa pratique cultuelle et s'abstenir de l'afficher est préférable à son étalage.

A ce propos, le Très Haut dit: **«Si vous donnez ouvertement vos aumônes, c'est bien; c'est mieux encore, pour vous, si vous êtes discrets avec elles et vous les donniez aux indigents. Allah effacera une partie de vos méfaits. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.»** (Coran,2:271).

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **« les propos:**

**c'est mieux encore, pour vous, si vous êtes discrets avec elles et vous les donniez aux indigents**

» indiquent la préférence de la discrétion en matière d'aumône à sa diffusion

car la première option est plus éloignée de l'ostentation. La seconde option doit cependant être privilégiée quand elle permet de réaliser l'intérêt qui consiste à donner un exemple à suivre aux autres. Car dans ce cas, elle est préférable." Extrait de Tafsir al-Qour'an al-adhiim (1/701).

Deuxièmement, la Sunna indique qu'il est préférable d'accomplir les prières surérogatoires au domicile. A ce propos, al-Bokhari (6113) et Mouslim (781) ont rapporté que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **«Veillez à prier chez vous car la meilleure prière qu'on puisse faire est celle faite chez soi, à moins qu'il ne s'agisse d'une prière obligatoire.»**

Les ulémas (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont mentionné en guise d'explication des avantages visés qu'on plus à même d'être sincère et éloigné de l'ostentation quand on prie chez soi.

Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Il est préférable d'accomplir les prières surérogatoires chez soi compte tenu de la parole du Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui): **«Veillez à prier chez vous car les meilleures prières sont celles que vous faites chez vous, à l'exception des prières obligatoires.»** (Rapporté par Mouslim). D'après Zayd ibn Thabit (P.A.a) le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **« Le fait pour quelqu'un de prier chez lui est préférable à la prière qu'il fait dans ma mosquée, à moins qu'il ne s'agisse des prières prescrites.»** (Rapporté par Abou Dawoud). Cela est dû au fait que prier chez soi est plus à même à aider à rester sincère et à s'éloigner de l'ostentation.«

Extrait d'al-Moughni (1/443). Pour davantage d'information, voir la réponse donnée à la question n° [22209](#))

Troisièmement, si s'abstenir d'informer vos père et mère de votre pratique entraîne les conséquences que vous avez citées, il vaut mieux alors les informer pour réfuter l'accusation et mettre fin à la mauvaise opinion. En outre, peut-être qu'en les informant, comme vous l'avez mentionné, vous leur feriez un grand plaisir, ce qui serait un acte d'obéissance et une expression de piété filiale. Chose qui constitue un objectif louable à viser.

Quant à la crainte de l'ostentation, veillez à combattre votre âme charnelle en l'habituant à la sincérité. Demandez à Allah le Très Haut, le Majestueux l'assistance dans vos efforts.

Puisse-t-Il nous aider, vous et nous, à lui rendre le culte sincèrement. Qu'Il nous protège contre nos propres maux. Il est certes Celui qui en est capable.

Allah le sait mieux.